



Déclaration préalable CAP du 22 juin 2011

Les ingénieurs TPE, réunis en commission exécutive les 9 et 10 juin, ont insisté sur les thèmes importants d'actualité, qu'ils souhaitent rappeler solennellement en CAP :

Sur l'ENTPE :

- **Ils s'inquiètent des conséquences pour l'école du projet de fusion.**
- Ils revendiquent que l'ENTPE reste le creuset de la formation du corps.
- Ils demandent que chaque ingénieur des TPE puisse effectuer une 4ème année de formation qualifiante pilotée par l'ENTPE à tout moment de sa carrière.
- Ils revendiquent que les liens entre l'école et la FPT soient approfondis. A titre symbolique et immédiat, au moins un poste en détachement dans une collectivité territoriale doit être proposé aux élèves fonctionnaires en sortie d'école.
- Ils appellent le Ministère à reconnaître, valoriser et promouvoir l'ENTPE qui est LA grande école formant des ingénieurs dans la majorité des domaines du développement et de l'aménagement durables des territoires.

Sur la fusion des corps :

- Ils fustigent le projet d'intégration des inspecteurs des affaires maritimes dans le corps des ITPE. Il prouve que notre identité d'ingénieur est en danger. En outre, la façon dont l'administration appréhende ce projet dévoile son intention de découper le futur corps en filières. Ils sont catégoriquement opposés à tout projet de fusion des corps qui reposerait sur la création de filières, par définition synonymes d'une réduction des perspectives, des libertés, de la cohérence collective et du sens qui serait donné au nouveau corps.
- **Ils fustigent le projet actuel de fusion proposé par l'administration, compte tenu de l'absence de réflexion sur le sens, du caractère arbitraire et inapproprié du périmètre choisi, de l'absence d'amélioration prévue sur un plan indemnitaire ou statutaire.**
- Ils revendiquent en tout état de cause que le projet de fusion soit suspendu en attendant la définition des besoins découlant du projet ministériel annoncé par la ministre.
- Ils expriment avec force leur opposition totale au projet actuel de fusion et mettront en œuvre toute action qui pourrait le stopper.
- Ils se félicitent de l'organisation et de la réussite des Assemblées régionales d'ingénieurs et engagent chaque région à prolonger l'événement en demandant audience aux directeurs pour un échange sur la fusion des ingénieurs.

Sur le statut des ITPE :

- Ils dénoncent l'absence d'amélioration prévue pour les 1er et 2ème grades. Ils revendiquent que la grille indiciaire des 1er et 2ème grades soit accélérée.
- Ils fustigent la volonté manifeste de la Fonction publique de multiplier les contraintes sur le futur 3ème grade à accès fonctionnel, allant bien en-deçà des conditions actuelles de l'emploi fonctionnel.
- Ils revendiquent pour ce futur 3ème grade : un échelon terminal HEB, un déroulement indiciaire plus favorable que celui des emplois d'ingénieur en chef et des modalités d'accès améliorées.
- Ils fustigent le projet non concerté de l'administration de transférer massivement des agents de catégorie B technique dans le corps des ITPE. Ils rappellent que tout transfert massif conduira à détruire la gestion du corps : promotions, principalat ...

Sur la gestion des ITPE :

- **Ils fustigent le retard pris dans la parution de l'arrêté qui doit porter le taux de promotion de 10% à 14% pour les promotions 2012, conformément aux engagements 2010, et exigent sa signature dans les 2 mois qui viennent.**
- Ils exigent la fin de la discrimination du corps des ITPE par rapport aux autres corps et réclament que les bonifications d'ancienneté soient d'un mois pour tous à l'image de ce qui est prévu pour les IPEF, les IAE, les Attachés.
- Ils dénoncent la non application par les services des directives de la DRH.

Sur les services :

- Ils constatent l'état de déliquescence et de pourrissement des services provoqués par la RGPP et « la dictature de la dette ».
- Ils fustigent la démarche Perspectives RH 2013 mise en oeuvre en catimini par l'administration.
- Ils alertent la Ministre sur les conséquences des réorganisations perpétuelles, de la perte de sens, du harcèlement moral : si rien ne change, le ministère du Développement Durable sera le France Telecom de demain.
- **Ils mettent solennellement en garde : les ingénieurs des TPE ne seront pas les acteurs volontaires du harcèlement managérial institutionnalisé.**
- Ils apportent leur soutien aux mouvements locaux de boycott de SALSA, initiés par les cartels FO en protestation de RH 2013. Ils dénoncent les velléités de l'administration d'utiliser ses cadres pour tenter de casser ces actions.
- Ils demandent que le projet ministériel annoncé par la Ministre apporte une réponse à cette situation.

Les ingénieurs des TPE prennent acte de l'avancée de la charte de gestion qui doit être présentée à la présente CAP. Ils se félicitent de la prise en compte de nombreuses propositions du SNITPECT-FO, mais alertent l'administration sur deux points pouvant porter blocage : un recul possible d'admission aux règles de gestion pour les ingénieurs recrutés sur titre, et des critères particulièrement rigides sur la nouvelle possibilité de promotion rapide avec une prise de poste dirigé.

Les ingénieurs des TPE prennent également acte de l'évolution de la position de l'administration en matière de mobilité lors de la promotion à IDTPE qui va dans le sens des revendications portées lors de la CAP du 26 mai, et dans le dossier mobilité du SNITPECT-FO.

Ils insistent pour que le dossier mobilité du SNITPECT-FO avec ses propositions concrètes, soit examiné avec toute l'attention requise par l'administration, qui y trouvera tous les éléments pertinents pour que la gestion de la mobilité des ingénieurs des TPE se fasse au bénéfice des agents, de l'administration et des missions de service public. On ne peut en effet vouloir introduire à la fois des contraintes de mobilité et de promotions inacceptables et vouloir développer les compétences, le tout avec des agents apaisés dans un contexte professionnel serein, comme voudrait l'imaginer M Silicani dans son rapport. Il y a en effet des limites à la gestion des contraires.

Ils transmettront leur dossier mobilité et leurs propositions au cabinet de la ministre, avec leurs autres contributions.

Ils attendent d'autre part les éléments concrets qui viendraient prouver la prise en compte par l'administration des cas de harcèlement managérial qu'ils ont porté à sa connaissance. Ils attendent par exemple le traitement urgent des dossiers CETMEF, DDT 02, DDT 64, et DDT 31.

Ils attendent enfin avec impatience **les consignes concrètes aux services** pour la mise en oeuvre des gains d'ISS relevant de l'année 2010 et de la moyenne de coefficients d'ISS supérieure à 1, ainsi que le cadrage national sur les intérimaires, qui n'a maintenant que trop tardé.
